

Affiché et publié le lundi 23 juin 2025

République Française
DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME
COMMUNE DE SAINT-DONAT

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 20 JUIN 2025
LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 20 JUIN 2025 à 20 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Donat régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Municipal, 59 Rue de la Mairie, sous la Présidence de Laurent BERNARD, Maire.

Date convocation : 10 juin 2025

Étaient présents : Laurent BERNARD - René CHAZAUD - Gérard DIF - Gisèle JUILLARD - Martine MARION

Représenté : Gaëtan GOUTTEBROZE par Laurent BERNARD

Absents : Léa GREGOIRE - Dylan MATHIEU - Agnès MARION

Secrétaire de séance : Gisèle JUILLARD

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur Laurent BERNARD, déclare la séance ouverte.

Accord du Conseil Municipal pour rajouter à l'ordre du jour deux délibérations :

Transfert facultatif de la compétence eau et assainissement

Restauration de la maison à côté du camping

DELIBERATION DE_18_2025 : Travaux sur conduite AEP : validation du projet et choix de l'entreprise

Délibération approuvée à l'unanimité

DELIBERATION DE_19_2025 : Communauté de communes Dômes Sancy Artense : modification des statuts

Délibération approuvée à l'unanimité

DELIBERATION DE_20_2025 : Logements ancien Presbytère : fixation des loyers

Délibération approuvée à l'unanimité

DELIBERATION DE_21_2025 : La poste : modification des horaires d'ouverture

Délibération approuvée à l'unanimité

DELIBERATION DE_22_2025 : Décision modificative : budget lotissement

Délibération approuvée à l'unanimité

DELIBERATION DE_23_2025 : Achat débitmètre en association avec les communes de Chastreix, Picherande et Saint Genès

Délibération approuvée à l'unanimité

DELIBERATION DE_24_2025 : Demande de prise en charge traitement mérule par Mr Valmont Serre

Délibération rejetée à l'unanimité

DELIBERATION DE_25_2025 : Transfert facultatif de la compétence eau et assainissement

Délibération approuvée à l'unanimité

DELIBERATION DE_26_2025 : Restauration de la maison à côté du camping

Délibération approuvée à l'unanimité

La séance a été levée à : 21H30

L'intégralité des délibérations peut être consultée au bureau du secrétariat de la mairie aux horaires d'ouverture.

Vu pour être affiché le 23 juin conformément aux prescriptions des articles L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales et R 121.9 du Code des Communes.

Le Maire,

Laurent BERNARD.

